

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **12**

Séance du 29 octobre 2024

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. BERGER Laurent ; M. Jean-Marc SINDT ; M. RISCH Jérôme ; Mme DELAPORTE Marjorie ; Mme MARCK ép SCHMIT Christelle ; M. HILD Didier ; M. KOP Patrice

Présent par procuration : M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme
Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT donne procuration à M. Alain SINDT

3 – Participation forfaitaire au repas des aînés 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer la participation forfaitaire des accompagnants au repas des aînés du 20 octobre 2024 qui a eu lieu à l'Espace Culturel et Associatif de Kerling-Lès-Sierck. Il présente aux membres du conseil municipal la facture du D.A.N. Traiteur en charge de cette prestation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer la participation forfaitaire aux repas des aînés à 41.50 € TTC à l'unanimité des présents et charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 29 octobre 2024

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture
057-215703612-20241029-0329102024-DE
Date de télétransmission : 31/10/2024
Date de réception préfecture : 31/10/2024